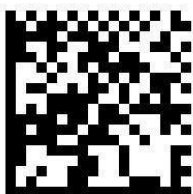




Récapitulatif de la pré-demande de carte nationale d'identité



État civil de la personne majeure ou mineure émancipée



N° du timbre
(carte d'identité)

2258058550150609

PHOTOGRAPHIE



N° de pré-demande
5FKB80C6XM

FEMME

Nom (de l'acte de naissance) : DIETRICH

Prénom(s) : ELÉNA MARGUERITE, SUZANNE

Né(e) le : 02/10/1998 À : STRASBOURG

Taille : 172 CM

Département de naissance : 67 Pays de naissance : FRANCE

Adresse : 7 CHEMIN DU FOSSÉ À LA SALCEE

Code postal : 67420 Commune : RANRUPT

Téléphone : 0745311307

Adresse électronique elena.dietrich2@gmail.com

MÈRE Nom : DIETRICH-KLEINKLAUS

Prénom(s) : MARIE-CHRISTINE

Né(e) le : 05/09/1958 À : STRASBOURG (067)

PÈRE Nom : DIETRICH

Prénom(s) : PAUL MARCEL

Né(e) le : 13/10/1956 À : STRASBOURG (067)

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

Date : 10/08/2026

Signature du demandeur

(À l'encre noire et sans déborder du cadre)



Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture de votre résidence.



Récapitulatif de la pré-demande de carte nationale d'identité



État civil de la personne majeure ou mineure émancipée

A)

Vous avez joint les pièces suivantes* :

Justificatif de domicile ou de résidence de moins d'un an

***Attention : si vous déposez votre demande dans un département exclu de l'expérimentation, l'agent de mairie devra numériser à nouveau ces pièces.**

B)

Afin d'identifier les pièces qui devront être numérisées en mairie, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

L'ensemble des originaux des pièces justificatives (A) et (B) doit être apporté en format papier lors de votre rendez-vous en mairie. En cas de dossier incomplet, il pourra vous être demandé de reprendre rendez-vous en mairie.